



Compte rendu de Médiation d'initiative citoyenne

Interpellation concernée : « Pour le quartier Alma Très Cloîtres apaisé »

Compte rendu du 21/11/2025, relu et validé par les participant-es

Organisation de la médiation

Réunions de médiation :

- 30 janvier 2025
- 7 octobre 2025

Référent-es présent-es pour la ville de Grenoble :

- Maud Tavel, adjointe tranquilité publique
- Amélie Audibert, directrice de territoire secteur 2
- Norbert Cariou, directeur prévention et gestion des risques
- Simon Even, chef de projet prévention sécurité
- Johan Garin, chef du service Jeunesse (première réunion)

Représentant-es de l'interpellation citoyenne :

- Jean-Luc Moisson, porte-parole
- Fatima Marchand, porte-parole
- Marion Micheli Olphant, porte-parole

Animation et prise de notes ; service vie associative et citoyenne

- Antoine Gonthier, chargé de mission Interpellations citoyennes

Documents envoyés avant la médiation par les porte paroles de l'interpellation citoyenne

Texte officiel de la pétition :

« Pour le quartier Alma Très Cloîtres apaisé »

Nous sommes des habitants du quartier Alma-Tres-Cloître. Entre décembre 2023 et mai 2024, 6 fusillades ont eu lieu sous nos fenêtres, certaines se traduisant par des assassinats.

Dans ce contexte, nous sollicitons les pouvoirs publics par l'intermédiaire de cette interpellation citoyenne pour mettre fin à cet état de non droit. Nous exigeons la sécurité pour nos enfants, nos familles et nous mêmes.

Nous demandons donc à la ville de Grenoble et aux autres institutions concernées de prendre la mesure de la gravité de la situation et d'agir en conséquence. »

Texte envoyé aux représentants ville pour préparer la discussion et présenté en début de première séance

Depuis décembre 2023, nous observons une forme et un degré de violence nouveaux. La multiplication des règlements de comptes de jour comme de nuit avec l'utilisation d'armes à feu. Un climat de violence, de danger de mort et d'anxiété au quotidien pour les habitants. Face à cette rapide dégradation, les habitants se sentent menacés et ont peur d'investir l'espace public. Les familles quittent le quartier, de nombreux logements sont vides et les commerces ferment les uns après les autres.

Concrètement cela se traduit par :

- *la peur des habitants de signer la pétition,*
- *la rue Très Cloître n'est plus utilisée par les gens, par exemple les assistantes maternelles et les personnes âgées n'osent plus traverser le quartier pour se rendre aux associations,*
- *le trafic de drogue et la vente qui a lieu devant les habitants, à la vue de tous, par exemple lors de déjeuner à l'Atipyk,*
- *peur, bruits de kalachnikov qui créer un climat anxiogène à l'intérieur de nos appartements.*

Notre interpellation citoyenne aujourd'hui a pour but d'ouvrir un espace de discussion avec les différentes institutions concernées et de retrouver de l'apaisement.

Nous souhaiterions des réponses aux questions suivantes :

- *Statistiquement, quels ont été les actes de violences recensés ces deux dernières années ?*
- *Quel est le rôle de la Police municipale par rapport à la Police nationale ?*
- *Quelles actions ont été mises en place depuis décembre 2023 ?*
- *Aujourd'hui qu'est ce que l'Autorité (à travers toutes les institutions concernées) peut faire de plus pour assurer davantage la sécurité et rendre le quartier à ses habitants ?*

Nous vous remercions de ce temps de rencontre à venir. Nous restons mobilisés pour que ce temps d'échanges soit force de propositions de votre part.

Première réunion de médiation (30/01/2025)

Complément de présentation de la problématique par les porte paroles :

La situation dans le quartier est critique, on sent que la tension fait partir des familles, au risque de diminuer la mixité sociale et d'entraîner un cercle vicieux.

L'Alma a toujours été un point de deal, mais la cohabitation était possible. Aujourd'hui le problème n'est pas tant le deal en tant quel tel, mais la hausse de la violence par armes à feu dans le quartier.

Au vu de la situation très tendue dans le quartier Alma Tres Cloître, qu'est ce que peut faire la Ville pour mieux sécuriser le quartier ?

Réponse des référents Ville de Grenoble et discussion

Constat et contexte national sur la hausse des violences dans le quartier

Le constat est partagé : depuis l'été 2023 la situation est plus tendue et les fusillades plus nombreuses. On observe un usage plus décomplexé des armes à feu. Cela semble être un contexte national, due notamment au rajeunissement des trafiquants, et notamment des personnes engagées pour les tâches de violence armée.

Rappel concernant les compétences municipales faibles au sein du « continuum de sécurité » : dans le cadre des pouvoirs de police du maire, les agents de la police municipale qui ne sont pas officiers de

police judiciaire, ne peuvent pas procéder à des interpellations, ne peuvent pas effectuer des contrôles d'identité, ne sont pas armés. C'est la police nationale qui est compétente pour cela.

→ Un effort important est actuellement déployé sur Grenoble (renforts de CRS et moyens de la police / justice).

Les élus et services municipaux sont bien au courant de la situation, et sont mobilisés sur le sujet dans le quartier Alma Tres Cloîtres comme sur les autres quartiers concernés par le trafic de drogue à Grenoble.

Actions menées par la Ville

Les actions de la ville se déploient sur plusieurs plans :

- Participation à un GLTD consacré au quartier de l'Alma Tres Cloître et au CLSPD du secteur

Le Groupe Local de Traitement de la Délinquance (GLTD) est piloté par le procureur de Grenoble et vise à coordonner et renforcer les moyens de police et de justice sur un territoire donné. Cette instance incluse aussi la ville et le bailleur pour une bonne coordination avec la reprise des espaces publics. A l'Alma, cela a conduit à la fermeture du passage entre la cour de l'Alma et la place Edmond Arnaud, et la fermeture d'une partie des halls traversants. L'enjeu était de diminuer l'emprise du trafic à l'intérieur des halls d'immeuble et des logements vacants. Cette action a conduit à un procès d'ampleur en octobre 2023, et à la diminution de l'emprise du trafic sur les halls et logements vacants des immeubles.

Cette action est ambivalente : d'un côté, ces moyens ont permis de diminuer l'emprise du trafic et d'arrêter des trafiquants. Mais d'un autre côté, ces actions n'ont pas fait cessé le trafic dans le quartier, qui a été réinvesti par d'autres, conduisant en partie à une période de violences plus importantes (conflits de territoires)

Le conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) est une instance réglementaire permettant la coordination entre les services municipaux, la police, la justice. Cette instance est confidentielle et n'est pas ouverte aux habitants.

- Actions de prévention de la délinquance (accompagnement des jeunes et des familles)

L'ancrage d'un point de deal est facilité par deux éléments : le fait d'être proche d'un lieu de fort passage pour générer beaucoup de trafic (ici, l'hypercentre), mais aussi le fait de s'installer dans un territoire où vivent des personnes vulnérables. Car c'est plus difficile de se défendre face à l'emprise du deal quand on est une population vulnérable. Les actions de la Ville s'opèrent ainsi sur le terrain de la prévention des jeunes (lutte contre le décrochage scolaire, favorisation d'autres parcours) et sur les adultes (accompagnement des familles).

Mais ces actions de prévention se heurtent à des stratégies de contournement de la part des trafiquants : les jeunes embarqués dans le trafic viennent de plus loin et ne restent pas longtemps sur un même secteur, rendant plus difficile l'impact de la prévention.

- Actions d'animation et d'occupation de l'espace public

Des actions d'animation, d'occupation temporaire de l'espace public par des évènements, d'installation de mobilier ont été menées, mais effectivement le constat est que cela ne suffit pas à apaiser correctement la situation. Néanmoins, cela reste une piste à développer car c'est une des seules choses que peut faire concrètement la ville sur le sujet.

Dans le cadre du contrat de ville (du fait que l'Alma Tres Cloître soit un quartier prioritaire de la politique de la ville, QPV), 2 objectifs sont prioritaires pour ce territoire : favoriser les occupations positives des espaces publics, autour de la place Edmond Arnaud, mais aussi du local collectif dans la cour de l'Alma, dans les boutiques, etc. ; toucher les jeunes et personnes éloignées. Un travail est en cours pour inclure les acteurs du quartier.

Exemples : la compagnie Scalene qui occupe deux locaux dans ce cadre ; le theatre ; l'atypik, la MJC Allobroges qui délocalise une partie des activités dans la cour de l'alma, pour toucher les enfants de la cour de l'alma.

L'idée est aussi d'intégrer de nouveaux acteurs du quartier. Le Minimistan va accueillir un job dating dans ce cadre également.

Mais ce n'est pas toujours évident, des évènements ont été ramenés à la MDH pour permettre une plus grande fréquentation.

→ Réaction des porte paroles : ce n'est pas évident de se mobiliser pour être présents dans des évènements ou animations du quartier ou d'y envoyer ses enfants au vu du climat de tension et de violence. Cela peut faire peur et donner l'impression de devoir de sacrifier pour aller occuper l'espace public.

Suite de la médiation : calendrier de validation et mise en œuvre des aménagements proposés

La réunion d'aujourd'hui a permis beaucoup d'échanges d'informations et cela était nécessaire pour une meilleure compréhension de la problématique et des différentes actions engagées par la Ville sur ce sujet.

Il s'agit maintenant de travailler sur de nouvelles perspectives et actions possibles pour améliorer la situation.

Pistes de travail évoquées avant la prochaine réunion de médiation :

- Le collectif va solliciter des rencontres avec la préfecture et la police nationale sur le sujet, ces derniers n'ayant pas pu être présents lors de cette rencontre de médiation (la prochaine réunion de médiation se tiendra après ces rencontres si elles peuvent avoir lieu)
- La ville va travailler sur des actions rapides à mettre en œuvre à court terme (printemps 2025). L'enjeu est de pouvoir proposer des modes d'occupation de l'espace public permettant de se sentir suffisamment en sécurité pour le faire.

Seconde réunion de médiation (30/01/2025)

Introduction par les porte paroles

Il y a une impression d'apaisement du climat dans le quartier, du fait qu'il n'y a pas eu de nouveaux homicides depuis fin 2024.

Entre les deux rdv de médiation, M. Chappa, le directeur interdépartemental de la police nationale ainsi que Mme Claire Guelfi, cheffe du bureau partenariat opérationnel à l'état major de la DIPN38 ont reçu le collectif. Breve synthèse de cette réunion du point de vue des porte-paroles qui estiment avoir été entendus lors de ce rendez-vous :

- L'action de la police nationale n'est pas d'éradiquer le trafic, mais de le déplacer.
- Le développement du parc de caméras serait bienvenu pour la PN
- Le non armement de la police municipale implique que ses missions auprès de la PN ne peuvent qu'être des missions de soutien léger / prévention, limitant les possibilités
- Difficultés de recrutement dans la police nationale avec des postes vacants non pourvus.

Une rencontre avec la préfète était prévue en juillet mais n'a finalement pas abouti, le collectif va relancer cette démarche.

Compléments de réponse des élu-es et technicien-n-es référent-es Ville de Grenoble et discussion

Quelques éléments en réaction au temps de travail avec le DIPN :

- Rappel que la sécurité est une compétence de l'État, pas des collectivités locales
- L'armement de la police municipale et le développement du parc de caméras ne semblent pas en mesure de peser pour améliorer le problème complexe de la gestion des nuisances liées au trafic.
- Constat d'effectifs faibles de policiers nationaux à Grenoble
- Face à des réponses étatiques ponctuelles (envoi d'une compagnie de CRS en cas de drame), la Ville et d'autres acteurs locaux ont interpellé le ministère de l'intérieur pour travailler sur les besoins pérennes du territoire en matière de forces de l'ordre.

Présentation complémentaire d'enjeux ou d'actions menées par la Ville sur cette problématique :

• Police municipale

La difficulté de recrutement des policiers municipaux est une problématique bien réelle, qui ne dépend pas uniquement de leur armement (certaines villes comme Valence ont également des problématiques de recrutement alors que les policiers municipaux sont armés).

• Actions de prévention de la délinquance (accompagnement des jeunes et des familles)

Poursuite du travail de coordination avec les services de l'État, veille sécuritaire sur le territoire.

Projet de développement d'actions de préventions menées en partenariat avec l'éducation nationale à destination des élèves de primaire et au collège, avec des parents accompagnants (notamment dans le cadre d'un appels à projets de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives, ou MILDEC, dans le secteur 6 de la ville).

Accompagnement de situations de relogement de familles d'enfants mineurs jugés trop impliqués dans le trafic.

Evolution du profil de certains consommateurs dans l'espace public il y a quelques mois, traces de consommations de produits injectés (seringues), travail qui s'est engagé rapidement et qui est toujours en cours avec les équipes de réduction des risques de la Ville de Grenoble, les médiateurs sociaux, les services de la Police Municipale et de la Police Nationale, impression que le phénomène s'est arrêté depuis quelques semaines. La ville reste vigilante sur l'évolution pour pouvoir intervenir rapidement, en coordonnant les différents services, pour éviter l'installation de ces phénomènes (équipe réduction des risques, acquisition de récupérateurs de seringues DASRI, travail avec les espaces verts...).

• Actions d'animation et d'occupation de l'espace public

Travail sur l'occupation des espaces privés et des parties communes (travail en cours avec les bailleurs sociaux, notamment Actis sur la cour Edmond Arnaud). 15 logements qui étaient disponibles et vacants ont pu être reloués suite à des travaux et des portes ouvertes. En parallèle les travaux continuent par Actis pour diminuer le taux de vacance (enjeu important pour le risque de squats + sentiment d'insécurité).

Concernant les commerces : difficulté rue Tres-Cloître : très petits espaces commerciaux + états parfois mauvais. Travail notamment avec l'Atypik pour sécuriser son modèle économique.

Occupation des espaces publics sur l'été : constat que des familles redescendent dans la cour de l'Alma et sur la place Edmond Arnaud, favorisant l'interconnaissance, et améliorant le sentiment de sécurité.

Festival Scalène pour ouvrir des espaces de façon éphémères, actions importantes pour financements sur le contrat de Ville.

Liens avec le Minimistan en cours de développement. Si le constat initial est que ce lieu n'est pas le lieu de retrouvailles du quartier (cultures différentes), et qu'il y a des sujets de nuisances pour les riverains du 7/9 Tres Cloitre, des liens sont en cours avec une personne travaille au Minimistan sur le développement de la vie de quartier en lien avec le projet du Minimistan. Exemples : relais de communication des évènements du quartier ; un job dating de la mission locale et du service jeunesse s'est passé dans les salles du Minimistan au printemps 2025 ; un projet autour du harcèlement scolaire en discussion entre le Minimistan et la ville. Des associations sont aussi en lien avec le Minimistan (comme Parenthèse)

Question du collectif : comment les habitants et le collectif peuvent aider à cette situation ?

Réponse Ville : avant tout via la participation aux actions d'occupation de l'espace public, tout ce qui permet de créer du lien avec les habitants. Plus les habitants se connaissent et sont en lien (solidarité de voisinage), plus on améliore la vigilance collective, ce qui a pour effet de tenir le trafic plus à distance des habitants.

Pistes de travail suite à la médiation

- Une possible rencontre entre les collectifs Alma et St Bruno pour échanger sur leurs problématiques et pistes respectives
- Le collectif va relancer une demande de RDV avec la préfète, la ville relaie cette demande de rdv.